

- Services d'assurance : vie, propriétaire ou locataire, automobile.
- Services bancaires
- Cartes de crédit
- Comptes à payer : magasins à rayons, prêt pour l'achat d'une voiture, hypothèque, sociétés de financement, Ontario Hydro/Hydro Québec, Bell Canada, combustible pour le chauffage.
- Organismes gouvernementaux : permis de conduire/immatriculation/inspection, taxes municipales, assurance-maladie, bureau de poste.
- Abonnements/adhésion : journaux, revues, clubs de livres/rubans/disques, organisations sociales, loisirs/athlétisme/sports.
- Autres : écoles, curé, église, organisations d'anciens étudiants.
- Relisez la rubrique *Privilèges de courrier personnel* et communiquez votre nouvelle adresse le plus tôt possible aux personnes et organisations précitées. Vous pouvez également obtenir une formule de changement d'adresse pour les conjoints au Centre de Services (SERV); et nous vous recommandons d'ailleurs de demander à votre conjoint de la remplir correctement afin de continuer à recevoir la documentation importante comme *Communication directe avec les conjoints*, les offres d'emploi et la liste des ateliers à venir.
- Si vous n'expédiez pas votre véhicule, prenez des dispositions en vue de le vendre ou de l'entreposer. En Ontario, une inspection de sécurité est nécessaire avant de transférer la propriété du véhicule. Communiquez avec votre agent d'assurance.
- Songez à faire un testament si vous (et votre conjoint) ne l'avez déjà fait. (Ces frais ne sont pas remboursables en vertu des DSE.)
- Avez-vous un coffre bancaire ou en aurez-vous besoin ? Quelqu'un doit-il avoir une procuration, notamment pour avoir accès à vos biens et à vos documents financiers ?
- Écoulez graduellement vos provisions. Commencez par les produits en conserve, les produits congelés et les articles de nettoyage.

### TROIS À QUATRE SEMAINES AVANT LE DÉPART

Prenez les rendez-vous personnels nécessaires avec les spécialistes, le dentiste et le médecin de famille.

- Procurez-vous une paire de lunettes supplémentaires ainsi que les ordonnances en duplicata pour tous les membres de la famille qui portent des lunettes. Songez à apporter des lunettes de soleil avec prescription.

Commencez à rassembler vos documents et papiers personnels importants. Faites faire les doubles nécessaires et conservez-les en lieu sûr :

- Bulletins et dossiers scolaires des enfants
- Copies des relevés de notes et des diplômes universitaires
- Dossiers médicaux et dentaires de la famille, certificats de vaccination, ordonnances (médicaments, lentilles correctrices)